

---

N° 9 | 2026

**Francophones, francophonie et migrations. Aspects et enjeux linguistiques, didactiques, sociolinguistiques, méthodologiques et éthiques.**

---

# **Les récits de vie en contexte migratoire francophone : les barrières institutionnelles et langagières rencontrées par les femmes primo-arrivantes en France et au Québec**

**Léa GOULEY** *Doctorant*

*Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST)*

*Aix-Marseille University*

---

**Édition électronique :**

**URL :**

<https://lhumaine.numerev.com/articles/revue-9/3318-les-recits-de-vie-en-contexte-migratoire-francophone-les-barrieres-institutionnelles-et-langagieres-rencontrees-par-les-femmes-primo-arrivantes-en-france-et-au-quebec>

**ISSN :** 2968-2398

**Date de publication :** 24/06/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

---

Pour **citer cette publication** : GOULEY, L. (2026) Les récits de vie en contexte migratoire francophone : les barrières institutionnelles et langagières rencontrées par les femmes primo-arrivantes en France et au Québec. *LHUMAINE*, (9). <https://doi.org/10.34745/>

Ce projet d'article propose d'examiner les obstacles institutionnels et langagiers auxquels sont confrontées les femmes migrantes primo-arrivantes dans la production de leurs récits de vie ainsi que dans la manière dont ces récits sont reçus, interprétés et utilisés en contexte francophone, avec un accent particulier sur cette dernière dimension. S'inscrivant dans une perspective sociologique, ce travail interroge la manière dont les normes linguistiques et administratives influencent la reconnaissance des violences subies par ces femmes, souvent invisibilisées dans les dispositifs d'accompagnement.

Les institutions intervenant auprès des femmes migrantes (services d'immigration, préfectures, centres sociaux, maisons de femmes, associations en France, organismes communautaires au Québec) imposent un cadre linguistique normé, où la maîtrise du français constitue un filtre essentiel. Les récits doivent être exprimés dans une langue cohérente, structurée et conforme aux codes occidentaux du récit linéaire. Cette exigence crée un rapport de domination langagier, qui se traduit par des difficultés d'accès aux droits, voire par des formes explicites de rejet. Par ailleurs, les institutions interprètent et catégorisent les expériences des femmes migrantes à travers un lexique spécifique, notamment des termes tels que « violence » ou « vulnérabilité », qui ne correspondent pas toujours au vocabulaire ni à l'expérience des femmes, ce qui limite la prise en compte réelle de leurs vécus et de leurs besoins.

Au-delà de la langue, les structures administratives demandent une parole « propre », c'est-à-dire conforme à des critères bureaucratiques rigides : récit chronologique, preuves tangibles, justification claire de la migration. Ces exigences sont souvent inaccessibles pour des femmes en situation de vulnérabilité, ce qui contribue à l'invisibilisation de leurs récits de violence, notamment dans le cadre des demandes d'asile. En effet, seules les violences reconnues comme persécution selon la Convention de Genève sont prises en compte, excluant ainsi de nombreux vécus. Ce filtre institutionnel détermine ce qui est audible, crédible et légitime, avec des conséquences concrètes sur l'accès à l'aide et aux droits pour les femmes demandeuses d'asile.

Enfin, certaines violences ou expériences traumatiques ne sont pas toujours traduisibles dans le langage administratif et francophone attendu. Le manque de moyens en interprétariat limite la compréhension mutuelle entre les femmes migrantes et les intervenants institutionnels. Cette parole « non traduisible » souligne les limites des dispositifs actuels et l'importance d'une approche plus sensible aux langues et cultures d'origine.

Ce projet d'article vise à mettre en lumière les barrières langagières et institutionnelles qui influencent la prise en compte des récits de vie des femmes

migrantes primo-arrivantes. La comparaison entre la France et le Québec révèle des dynamiques similaires, marquées par des cadres d'écoute et d'accompagnement normés, au sein desquels se déploie une domination sous-jacente structurant la réception de ces récits.